Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 368
04 juillet 1955

Augmenter le nombre des membres du Bureau de l'Assemblée

Proposition de résolution
déposée par M. James CROSBIE et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Considérant qu'il est opportun d'ouvrir à un plus grand nombre de pays membres la possibilité d'être représentes au Bureau,

Décide de modifier comme suit l'alinéa 1 de l'article 8 de son Règlement :

« Le Bureau de l'Assemblée se compose d'un Président et de sept Vice-Présidents. »

Signé (voir au verso)

Signé:

CROSBIE James, Irlande